

PREMIÈRE DEMANDE DE BOURSE ÉTUDIANT – PIÈCES À FOURNIR

Pièces obligatoires à fournir à la date du dépôt du dossier avant le 31 Mai 2017

1. Le dossier dûment rempli et signé (récapitulatif de la demande saisie en ligne).
2. Copie de la carte Nationale d'identité française ou à défaut copie du passeport européen en cours de validité.
3. Une photo d'identité.
4. Justificatif(s) de résidence de l'un des parents ou du tuteur à Mayotte depuis 1993 (sur dérogation exceptionnelle de la Commission des Bourses et en attente de la révision du règlement, le justificatif de résidence depuis 2000 avec une tolérance de 2 ans peut être pris en compte) :
 - soit une attestation d'inscription sur les listes électorales (joindre copie de la liste);
 - soit des factures (EDM, SMAE, Téléphone);
 - soit les avis d'impôt depuis 1993 + un justificatif de résidence de l'année en cours ;
 - soit une attestation ou tout document justifiant le déménagement pour des parents nés à Mayotte et qui viennent de rentrer à Mayotte.
5. Extrait d'acte de naissance du demandeur.
6. Projet d'études signé par le demandeur et validé par le chef d'établissement.
7. Avis d'imposition ou de non imposition des parents à Mayotte sur les revenus 2015 et à défaut un acte de mariage en cas de remariage des parents.
8. Attestation sur l'honneur que l'un des parents ou tuteurs réside à Mayotte au jour de la rentrée scolaire.
9. Relevé d'identité bancaire ou postale au nom du demandeur.

Pièces complémentaires à fournir avant le 31 juillet 2017

10. Tous les Bulletins de l'année 2016/2017 ou des 2 dernières années si redoublement.
11. Attestation de réussite au BACCALAUREAT ou relevés de notes 2016/2017 pour les étudiants.
12. Attestation de pré-inscription au lycée ou à l'université en métropole ou dans un département d'outre mer pour l'année 2017/2018.
13. Attestation conditionnelle de bourse 2017/2018 délivrée par le CROUS.
14. Justificatif de votre voyage départ dans le cadre du dispositif Passeport Mobilité.

PROJET D'ETUDES – À renseigner par les lycéens et étudiants qui changent de cycle d'études

Vu l'article 3551-6 du Code Général des Collectivités Territoriales exigeant l'avis motivé du proviseur ou du principal des lycées ou collèges pour l'attribution des bourses départementales ;

Vu le règlement du département de Mayotte relatif aux aides aux lycéens et aux étudiants poursuivant leurs études hors Mayotte qui changent de cycle d'études, notamment ses articles 6.1 et 7.1

NOM : Prénom : Date de naissance :

Adresse mail : Téléphone :

Scolarité en 2016/2017 (préciser le niveau, la spécialité et l'établissement) :

Affectation souhaitée en 2017/2018 :

Filières souhaitées à la rentrée 2017 ⁽¹⁾	Spécialités ⁽²⁾	Avis du chef d'établissement Favorable / Défavorable
BAC Pro, BAC Techno, Mention Complémentaire		
DUT/BTS		
LICENCE		
DUETE/Licence Pro		
MASTER		
DOCTORAT		
AUTRES (Prépa, Médecine, Ecole, mention complémentaire Post Bac...)		

⁽¹⁾ Filières souhaitées à la rentrée 2017: vous précisez uniquement les filières que vous avez choisies

⁽²⁾ Spécialités : vous pouvez préciser jusqu'à 3 spécialités

Expliquez en quelques lignes votre projet d'orientation et ce que vous envisagez de faire à l'issue de votre formation (voire votre projet professionnel) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à..... le.....

Signature de l'élève ou de l'étudiant(e)

Signature du Chef d'établissement
Cachet de l'établissement

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE RÉSIDENCE
DES PARENTS À MAYOTTE**

Je soussigné(e), Monsieur, Mademoiselle,
.....né(e) leà
atteste sur l'honneur que l'un de mes parents ou tuteurs réside à Mayotte le jour de la rentrée scolaire
2017/2018.

Je reconnais que les aides du département de Mayotte sont conditionnées par sa présence continue sur le
territoire et je m'engage ainsi à signaler tout changement d'adresse hors Mayotte le concernant. Mes aides
seraient alors suspendues.

Fait à, le/...../2017

Signature